

# Préambule

## Sous le genre, le social

---

**Laurent VIDAL**

Lors de la tenue du colloque qui a donné corps à cet ouvrage, je suis intervenu à un double titre : au nom de l'IRD et de son département Sociétés<sup>1</sup>, et aussi en tant que chercheur, intéressé par les questions de genre dans – ou sous ? – le développement. Cette intervention se situait dans le prolongement de mes travaux sur les rapports différenciés des femmes et des hommes au risque représenté par le VIH, fondant un mécanisme de hiérarchisation des risques fortement instructif, donc, des relations de genre<sup>2</sup>.

Une fois rappelé ce fort intérêt personnel pour les débats portés dans les contributions qui suivent, je souhaite féliciter ici les chercheur-es de l'IHEID et de l'IRD qui ont pris l'initiative finalement assez risquée d'un colloque, précurseur donc de cet ouvrage, sur une thématique, une liaison – le développement et le genre – que l'on pourrait penser largement balisée. Je vais y revenir, mais voudrais tout d'abord souligner une forme de compagnonnage qui lie nos deux Instituts, au travers notamment de ses chercheur-es, J.-P. Jacob, Y. Droz, J.-M. Servet et bien sûr C. Verschuur. Ce compagnonnage se repère aussi dans une communauté de thèmes de réflexion : les contextes, les conditions et la nature du développement. À l'IRD, ces questionnements sont le propre des sciences sociales, dont les travaux se rangent dans trois axes, dont deux – « Développement et gouvernance » ; « Vulnérabilités, inégalités, croissance » – englobent tant les pratiques et politiques de développement que celles des relations de genre.

<sup>1</sup> Depuis août 2013, je ne dirige plus le département Sociétés de l'IRD.

<sup>2</sup> VIDAL L., 2000 – *Femmes en temps de sida. Expériences d'Afrique*. Paris, PUF, coll. Politique d'aujourd'hui, 195 p.

Le colloque et cet ouvrage ont ceci de pertinent de penser en liaison – et non séparément – développement et genre, se situant finalement dans la lignée d’approches fondatrices, par exemple, de l’anthropologie du genre : « femmes dans le développement », puis « femmes et développement » et enfin « genre et développement ». Ceci alors que l’on constate un écart – dans la perception de la problématique du genre dans le développement – entre le niveau de complexité ou de finesse de la recherche, d’une part, et les lectures parfois schématiques ou conservatrices repérables dans les agendas des politiques au sens large (ministères, agences de développement, ...), d’autre part. Un exemple de ce hiatus, générateur de malentendu, se repère de façon quelque peu anecdotique, mais néanmoins révélatrice dans le compte rendu des auditions effectuées par les personnes chargées de préparer les Assises nationales de l’enseignement supérieur et de la recherche en France. Ainsi, au cœur du document, après des paragraphes sur la recherche internationale puis sur la recherche sur le développement, il en est proposé un sur la parité. Lignes bienvenues, certes, et qui se concluent par la proposition de « renforcer les recherches sur le genre ». Il me semble particulièrement instructif que ces questions de recherche soient incluses dans un propos sur la parité (entendue : « au sein du monde de la recherche et de l’enseignement supérieur » !) et non, là où elle a sa place, dans une section sur la recherche et ses orientations. Il y a là un enfermement du « genre » dans la problématique de la parité totalement réducteur et porteur d’un risque de ghettoisation de ces réflexions. Ceci alors que ces recherches sont emblématiques de questions qui traversent les recherches pour le développement en général. Je pense ici aux liens entre recherche fondamentale, appliquée et impliquée : plus précisément, à l’instar des recherches sur des questions de santé, celles sur le genre permettent de penser simultanément l’application de la recherche et l’implication du-de la chercheur-e. En effet, les attentes sont fortes et diverses : société civile, agences internationales, décideurs locaux affirment, tous, la nécessité de repenser la place de la femme (voire la « renforcer » : ce sera l’« *empowerment* ») : au premier abord, nous avons là une demande adressée aux chercheur-es afin qu’ils puissent bâtir des études susceptibles d’aider à la décision. Mais c’est une attente dont il faut questionner la nature, les attendus, voire les biais. Et c’est là que se situe la dimension impliquée de la recherche et non pas seulement

appliquée. Autrement dit, mener des recherches pour influencer – irriguer ? – les politiques publiques ne suffit pas quand on travaille sur le genre, il faut aussi saisir de quelles politiques il est question, quels en sont les agendas intellectuels implicites : là se niche et peut se construire le projet d'une démarche d'implication<sup>3</sup>.

Avant d'y revenir, il me paraît utile de rappeler que les sciences sociales demeurent fondamentalement des sciences des relations. Quelles qu'elles soient, au-delà de leurs objets et terrains, elles visent toutes à saisir les constructions des relations entre individus et institutions, entre individus et entourages sociaux (familiaux, professionnels...), entre individus et dispositifs collectifs de pensée ou d'actions (cultures, religions, parentés...) au sein desquelles naturellement, celles entre hommes et femmes. Cet agenda théorique des sciences sociales se double d'un projet épistémologique, l'un ne pouvant être porté sans l'autre. Ce projet est celui qui revient à appréhender les sciences sociales comme à même de penser une autre série de relations : entre connaissance et action (j'y inclus l'application, l'implication), entre le singulier et le général, et enfin entre proximité et distance (la question donc du décentrement). Or il me semble que les recherches sur le genre à la fois participent de ce double projet théorique et épistémologique des sciences sociales, et doivent le renouveler.

S'agissant de la première liaison nous voyons combien, dans les recherches sur le genre, la place de l'implication activiste, des approches féministes, est prégnante et importante. L'enjeu est de partir de cette place historiquement déterminée du féminisme dans les études sur le genre, pour voir en quoi elle structure la recherche elle-même, en renouvelle les problématiques, et non pas uniquement l'action en direction des décideurs. Ce retour des enseignements de l'action *sur* la connaissance, indispensable d'une façon générale, est ici particulièrement judicieux dans l'espace de recherche du genre. Il m'apparaît en effet nécessaire pour rendre plus audible et donc potentiellement plus

<sup>3</sup> Nous sommes donc dans des registres et niveaux différents : l'application concerne les retombées de la recherche, le transfert pratique de ses résultats, donc la question de son utilité (autant de questions importantes à étudier pour les sciences sociales), alors que l'implication nous ramène au niveau du-de la chercheur-e, de sa posture sur le terrain, qui peut certes être un moyen pour, un préalable à, l'application, mais non nécessairement.

efficace la démarche militante en direction de ceux qui maîtrisent les leviers permettant d'infléchir les politiques en direction des relations entre hommes et femmes, en particulier dans les pays du Sud : la militance sera d'autant plus aisément (ou d'autant moins difficilement) entendue, prise en compte qu'elle s'adossera sur des connaissances rigoureuses. Le va-et-vient entre les deux registres est une des clefs pour « transformer l'existant ». C'est un des enseignements des recherches en sciences sociales sur le sida, où ni la seule démarche d'élaboration de recherches, ni celle de l'action pure, ne peuvent avoir un effet, être audibles, et le fait qu'elles soient portées par une seule et même personne, un-e chercheur-e (ou un-e activiste non chercheur-e), ne suffit pas : c'est bien le principe que les deux démarches puissent dialoguer, se nourrir l'une l'autre dans l'argumentaire, qui rend le propos recevable par les « décideurs ».

La question de la « montée en généralité » à partir de situations locales et singulières, décrites et analysées, est revenue dans divers propos lors de ce colloque. Elle doit devenir une règle de pensée pour éviter tout risque d'enfermement, d'autarcie, des recherches sur le genre. En d'autres termes – et cela rejoint le premier point évoqué précédemment de l'« efficacité politique » des recherches menées – il s'agit de partir des inégalités de genre pour questionner les inégalités sociales et économiques, qu'elles s'incarnent ou non dans les relations entre hommes et femmes. Et alors le retour sera fécond : ainsi, c'est en examinant le rapport aux risques des personnes infectées par le VIH en général, que j'ai pu prendre la mesure du rapport différencié des femmes et des hommes aux risques pluriels auxquels leurs existences sont confrontées. Sans ce positionnement général de l'analyse, la singularité des situations vécues par les femmes ne me serait pas apparue dans sa complexité. À cette condition donc, les recherches sur le genre seront d'abord et avant tout des recherches sur les inégalités, la domination, le pouvoir, les discriminations en général et c'est de là qu'elles pourront renouveler les réflexions sur celles qu'exercent les hommes ou dont sont victimes les femmes.

Le troisième point, celui de la juste distance à l'objet – entre proximité et distanciation – n'est pas le propre des recherches sur le genre. Les démarches de chercheur-es travaillant dans leur propre société avec ce que cela implique de connaissance *a priori*

des contextes sociaux et politiques, de la langue et de la culture, mais aussi de la difficulté à pouvoir s'extraire des relations de pouvoir et de dépendance inhérentes au monde de la recherche et du « transfert des connaissances », sont caractéristiques des sciences sociales en général. En anthropologie, par exemple, cela a généré nombre de réflexions sur les avantages et contraintes de l'« *anthropology at home* ». L'enjeu est donc, là encore, pour les recherches sur le genre, de transformer en atout ce qui peut être pensé comme une faiblesse, un manque de rigueur épistémologique, par défaut de décentrement du chercheur-e par rapport à son objet. La première exigence est de poser comme objet de réflexion cette proximité, cet enclassement personnel dans le social que l'on analyse. À cette condition, les pièges du manque de décentrement pourront être identifiés, et ses ressorts objectivés. Cela n'annule pas la proximité *a priori* du chercheur-e avec son terrain, mais permet de créer une forme de mise à distance intellectuelle. Et c'est bien là tout l'enjeu du décentrement exigé par nos disciplines : il prend des formes parfois très variables dans les recherches menées dans sa propre société et peut exprimer une inclusion, un manque de recul par rapport à ce qui est observé mais aussi, à l'inverse, un renvoi du-de la chercheur-e à sa singularité par ses interlocuteurs (« tu n'es pas vraiment des nôtres », car... intellectuel, occidentalisé, ...). Et l'on voit bien en quoi les recherches sur le genre peuvent prolonger, voire renouveler, ces débats sur la distance : le fait d'être une femme menant des recherches sur la situation vécue par des femmes de sa société d'origine n'est certainement pas du même registre qu'être un-e chercheur-e travaillant sur sa société.

Je finirai en attirant l'attention sur les deux derniers enjeux des recherches sur le genre. Premièrement, l'importance de maintenir une veille critique sur des concepts (« *empowerment* », « *vulnérabilités* ») utilisés encore trop souvent de façon mécanique, sans en décrypter les limites et les aspects réducteurs. Veille critique, et cela a été noté dans les débats du colloque, qui doit aussi porter sur la production de statistiques dont on sait, en particulier dans les pays du Sud, que les contextes d'élaboration prêtent à discussion, ceci alors même qu'elles fondent ensuite les décisions des politiques et qu'elles nourrissent les documents des agences internationales. En second lieu, je plaide pour un enrichissement

des recherches menées au Nord par celles menées au Sud. Là aussi, c'est une exigence que devraient s'approprier tous les chercheur-es travaillant dans les pays du Sud, que devraient admettre ceux travaillant dans les sociétés du Nord (ce qui est loin d'être acquis...) et qui me semble particulièrement s'imposer s'agissant des études sur le genre. En effet, les situations vécues par les femmes dans nombre de pays en développement, et la nature des relations de genre qui en découlent, revêtent finalement des formes extrêmes (en matière d'inégalités, de violences...) qui, de ce fait là, génèrent des réflexions et des formes d'actions inédites, incomparables avec ceux possibles au Nord et pouvant donc évidemment alimenter, renouveler ces derniers.

Ces quelques propositions d'orientations des recherches sur le genre doivent s'accompagner d'une réflexion – qui ne me paraît pas anecdotique – sur la faible mobilisation de chercheurs hommes en général sur ces thématiques et en particulier lors du colloque à l'origine de ce livre : leur absence mérite d'être interrogée dès lors que, sans exclusive, veut être portée l'ambition de penser le social, sous le genre.

Vidal Laurent. (2015)

Sous le genre, le social : préambule

In : Verschuur C. (ed.), Guérin Isabelle (ed.), Guétat-Bernard H. (ed.) Sous le développement, le genre

Marseille : IRD, 19-24. (Objectifs Suds). ISBN 978-2-7099-1883-1